

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2022/126

L'an deux mille deux et le 19 septembre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES.

Absents excusés : Valérie DUPLAN, Maurice LOUDET, Ludovic PONTICO, Laurent LAGES et Martine LABAT.

Objet : Finances - Reconduction et financement de l'édition fin 2022-début 2023 de l'agenda culturel du PETR du Pays des Nestes

Afin de poursuivre la dynamique en cours et dans l'attente de l'engagement d'un nouveau marché pluriannuel début 2023, un financement intermédiaire est nécessaire pour permettre l'édition de l'agenda culturel du PETR du Pays des Nestes pour la période de décembre 2022 à mars 2023. Cet agenda retrace les manifestations culturelles organisées sur la CCPL.

Cet agenda suscite beaucoup d'intérêt auprès des touristes et résidents permanents et fait l'objet de nombreuses demandes au sein des offices de tourisme.

Le coût de création graphique est de 2 340 € TTC et le coût d'impression de 1 956 € TTC. Le financement demandé par le PETR du Pays des Nestes pour la CCPL est de 716 € TTC.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante de prise en charge avec le PETR du Pays des Nestes.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de prise en charge financière avec le PETR du Pays des Nestes dans le cadre de la dernière édition 2022 de l'agenda culturel du Pays des Nestes,

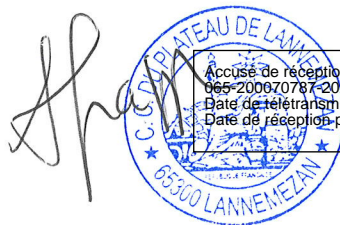
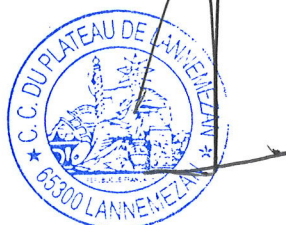
- de participer à hauteur de la somme de 716 € au financement demandé par le PETR du Pays des Nestes afin de permettre l'édition de l'agenda culturel pour la période de décembre 2022 à mars 2023.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Le secrétaire de séance
Alain PIASER

Affichée le
06 OCT. 2022



Accusé de réception en préfecture
065-200970787-20220919-2022-126B-DE
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022